

2. T.V.A SOCIALE : FAUX DEBAT * - VRAIE SOLUTION

** Ne pas confondre taux et chiffre absolu*

I FAUX DEBAT

1° il ne s agit pas d une taxe sur la valeur ajoutée, mais d une cotisation sociale sur la consommation : CSC (prélevée en même temps que la TVA et calculée sur la même base, c est vrai) pour remplacer la cotisation sociale sur les revenus du travail qui, elle, serait supprimée (justification plus loin)

2° il s agit d un taux, d un pourcentage et ce qui compte c est le prix de vente que paiera le consommateur. Or, si la base du calcul baisse, même si le taux appliqué augmente, le résultat final peut rester inchangé ou même diminuer.

Exemple chiffré :

Prix HTVA 100 + TVA 21% = 121

Prix HTVA 60 + « CSC » 50% = 90

Si les prix de revient baissent, ce qu ils feront, si on diminue le coût du travail par la suppression des cotisations sociales sur le travail, les prix de vente baisseront, même avec un taux de prélèvement + fort

3° il faut d abord, dans un débat, préciser le contexte et les objectifs

Contexte :

- **Poids énorme du financement de la sécurité sociale** c est à dire de la redistribution sociale, à **charge quasi exclusive des travailleurs déclarés** : les actifs paient pour les inactifs ; les actifs de moins en moins nombreux sont ponctionnés individuellement de plus en plus pour payer des revenus de remplacement à l immense masse sans cesse croissante des inactifs (de la naissance à la vieillesse, en passant par les chômeurs, les Rmistes, les malades, les pensionnés etc..)
Ce système mathématiquement intenable, profondément injuste pour les travailleurs, patrons comme employés et économiquement absurde puisqu il « tue » l offre d emploi en la pousse à la délocalisation.
- **Chômage** important provoqué par ces délocalisations, avec ses conséquences psychologiques, sociologiques et financières.
- Système de redistribution sociale qui **exclut les revenus du capital** taxés à 15% alors que les salaires le sont à 55% !

Objectifs :

- Donner à chaque citoyen les moyens de vivre décemment, d avoir un **revenu minimum suffisant**.
(Il y a 3 sources de revenus légales : le travail les rentes du capital et les allocations provenant de la redistribution)
- **Privilégier les revenus du travail** et pour cela
- **Relancer l offre** de travail en diminuant son coût et ainsi
- **Réduire le poids de la redistribution** et surtout
- **Répartir ce poids sur l ensemble de la population** et non plus sur les seuls salariés

II VRAIE SOLUTION

- La cotisation sociale sur les seuls revenus du travail est un prélèvement à la source du

revenu, qui oblige l **employeur** à **avancer ou prêter de fortes sommes à l Etat**, alors qu il ne pourra les récupérer qu au moment de la vente du produit fabriqué, d où faillites ou délocalisations en masse. **Ce système tue l emploi.**

- **Ponctionner les revenus du capital à la source est impossible** : il se délocalise dans les paradis fiscaux.
- Il n y a qu une solution faire participer **tous à la redistribution sociale, et ce, par le biais de la consommation**, au moment où « l argent sort du bois».
- Le taux de la CSC pourra être modulé suivant différents critères : produits de 1^{ère} nécessité impact écologique produits importés etc(3)

Monique DURIN
(Braine-le-Château- Belgique)